



Alcoolisme et garde alternée

Par **Nath6909**, le **22/05/2009** à **11:21**

Bonjour,

Je partage la garde de mon fils de 9 ans en alternance avec son père, une semaine chez l'un ou l'autre. Cette garde a été mise en place depuis notre divorce de 2004. Mon fils me rapporte des états d'ivresse très réguliers de son père, il me relate des situations compliquées, voire dangereuses au quotidien. Cet état d'alcoolisme s'est accentué depuis quelques années, il s'agit de consommation d'alcool le soir à la maison principalement. Petit, l'enfant n'arrivait probablement pas à reconnaître les états de son père, maintenant, il sait et m'en parle. J'ai, depuis quelques mois, essayé de discuter avec mon ex-mari, rien à faire, il nie ses agissements, ses ivresses, tout en bloc. Je suis déterminée à agir pour le bien de mon fils, que dois je faire ?

Merci pour votre réponse.

Nathalie

Par **ardendu56**, le **22/05/2009** à **16:46**

Nath6909, bonjour

Si vous pensez qu'il y a danger pour votre fils, contacter le JAF en référé (= urgence.)
Votre fils pourrait s'expliquer, il est considéré comme avoir l'âge de raison (passé 7 ans).

Bien à vous.